

24 heures | Jeudi 13 juillet 2017

# Vaud & régions

Vaud  
Lausanne & région  
Riviera-Chablais  
Nord vaudois-Broye  
La Côte

## Tourisme

# «On ne peut plus «arroser» toutes les stations de millions»

En crise après quatre hivers moroses, plusieurs destinations des Préalpes cherchent le salut dans les appels aux dons. Professeurs à la HES Valais, Roland Schegg et Nicolas Délétréz décryptent.

David Genillard

Isenau aux Diablerets, La Braye à Château-d'Ex, La Foilleuse à Morgins (VS)... La liste des installations désormais à quai pour motif économique dans les Préalpes vaudoises et valaisannes s'allonge. Dans les trois cas, ce sont les «colonnes vertébrales» des domaines skiables qui sont concernées et donc la survie d'un secteur qui se joue. Dans les trois cas, l'engagement de deniers publics dans le maintien de ces axes fait ou a fait débat. Jusqu'à quel point une collectivité doit-elle soutenir des sociétés privées de remontées mécaniques? L'appel à la générosité des indigènes est-il un modèle viable? Les réponses de Roland Schegg et Nicolas Délétréz, professeurs à l'Institut Tourisme de la HES Valais, à Sierre.

**Les Diablerets, Château-d'Ex et Morgins rencontrent des difficultés comparables. Quel est le dénominateur commun?**

**Roland Schegg:** Le plus évident est l'altitude. Il est de plus en plus difficile pour de telles stations de garantir une longue saison. En conséquence, on ne dégage plus assez de chiffre pour réinvestir. A ce titre, Isenau est un cas un peu particulier, bénéficiant d'un bon enneigement naturel (lire en page suivante).

**Nicolas Délétréz:** L'exemple de Morgins détonne un peu. A Isenau ou à la Braye, on est sur des domaines isolés, alors que la Foilleuse est l'une des entrées principales vers le versant français des Portes du Soleil. Or, les sociétés ont plutôt tendance à maintenir en place les axes stratégiques de leurs domaines.

**La taille des sociétés concernées est-elle également en cause?**

**N.D.:** Pour les petites et moyennes entreprises, la course est perdue d'avance. En Suisse, les constructeurs de remontées mécaniques forment un «cartel»: il en existe deux ou trois sur ce marché. Leurs prospectus montrent des produits toujours plus luxueux et plus chers aussi. Sans un cash-flow suffisant, il est impossible de se les offrir. Et le client qui a le choix entre un matériel vétuste ou confortable et moderne va se tourner vers la station la mieux équipée.

**Les petits domaines déconnectés sont condamnés?**

**N.D.:** Leur avenir s'annonce en tout cas difficile. En Occident, le nombre de journées-skiers stagne. Il faut aller chercher le client au-delà, principalement en Asie. Mais ces hôtes rêvent de ski dans les lieux connus. Dans ce contexte, les petites stations ne peuvent pas régater.

**R.S.:** Il ne faut pas sous-estimer la relève. Si les domaines de proximité disparaissent, les indigènes n'auront plus l'occasion d'apprendre à skier. Ce qui aura pour effet d'accélérer l'érosion. Sans oublier que tout un écosystème existe



Pour les deux spécialistes, l'avenir des stations de moyenne altitude s'annonce difficile. CHANTAL DERVEY

## Solo et estival: le pari du Pays du Saint-Bernard

● Pour régater, mieux vaut faire partie d'un vaste domaine connecté. Au Pays du Saint-Bernard, on ne se soucie guère de cette «évidence» économique: trop éloignée pour imaginer une connexion avec les 4 Vallées, la région qui s'étend sur les communes valaisannes de Bourg-Saint-Pierre, Liddes, Orsières, Sembrancher, Vollèges et Bovernier fait son bonhomme de chemin. Elle a lancé en mars 2016 un sésame inédit: un pass annuel à 219 fr. (119 fr. pour les indigènes) qui donne accès aux remontées mécaniques été comme

hiver, aux transports publics, ainsi qu'à de nombreuses attractions de la région.

«Avec ce pass, nous avons voulu miser sur la quantité, explique Gaëtan Tornay, directeur du Pays du Saint-Bernard. Nous constatons que nos remontées mécaniques ont un coût mais qu'elles tournent en partie à vide. Cette offre incite les gens à revenir.» Le dernier hiver a donné raison aux auteurs du Pass Saint-Bernard: «Avec le début de saison tardif qu'on a vécu, nous nous serions retrouvés sans liquidités», poursuit Gaëtan Tornay.

Malgré des premiers résultats encourageants (plus de 14 000 sésames ont déjà trouvé preneur), le Valaisan reste prudent lorsqu'on lui demande si le pari est gagné: «Nous n'avons pas encore le recul pour l'affirmer. Mais il était nécessaire d'agir. Pour nous, ce fonctionnement à l'année est une évidence: nous réalisons deux tiers de nos nuitées en été (ndlr: 100 000, contre 50 000 en hiver), grâce notamment au Chemin des cols alpins qui traverse notre région.»

[www.pass-saint-bernard.ch](http://www.pass-saint-bernard.ch)

autour des remontées mécaniques: écoles de ski, hébergements, restaurants, épiceries... Mais si l'on veut être attractif dans le contexte actuel, il faut investir.

**Isenau est passé par un financement participatif, la Foilleuse est en plein dedans, on en parle à Château-d'Ex. Est-ce un modèle viable?**

**R.S.:** Dans certains cas, avec un positionnement très spécifique, oui. Le tourisme est une branche risquée qui n'intéresse pas les banques. Il faut donc chercher des financements alternatifs. En Suisse, on n'atteint pas encore les sommes engagées aux Etats-Unis, mais le crowdfunding se développe bien. Ces campagnes ont deux effets positifs: elles mobilisent et font parler d'une station.

**N.D.:** Ce mode de financement s'adresse en premier lieu à une population très locale. A moins d'avoir un lien particulier avec Les Diablerets, je ne suis pas sûr que je m'intéresserais à Isenau si j'étais Genevois. La crainte de perte de valeur du bien immobilier est généralement ce qui force le don. Torgon a déjà mis deux fois la main au porte-monnaie pour sauver ses installations. Cette épée de Damoclès fait que les résidents secondaires s'engagent.

**Est-ce aux collectivités de soutenir une remontée en difficulté?**

**N.D.:** S'il y a une volonté locale, pourquoi pas? On finance bien une place de jeu ou une halle polyvalente avec des deniers publics. Pourquoi les activités de glisse n'entreraient pas dans cette politique de soutien?

**Financer un centre sportif est admis. Investir dans une remontée mécanique fait souvent grincer des dents. Pourquoi?**

**R.S.:** Le centre sportif est perçu comme une offre à l'usage de la population. Alors que pour une part des habitants, les premiers utilisateurs des remontées mécaniques sont les étrangers. Mais c'est oublier que les indigènes bénéficient largement des retombées qu'elles génèrent.

**N.D.:** Il y a toujours eu une part privée dans les remontées mécaniques. A l'époque, les actionnaires étaient les notables du coin qui faisaient de l'argent avec cette activité. C'est ancré dans les mémoires: «Pourquoi est-ce que mes impôts aideraient des riches qui ont profité d'une rente facile?» Il n'est pas simple de faire oublier cette notion et de faire comprendre que le contexte économique a changé.

**Tout le monde parle de reconversion quatre saisons. C'est réaliste?**

**N.D.:** Les stations de moyenne altitude ont une carte à jouer dans ce domaine. On est souvent dans des zones de prairies, adaptées à un tourisme plus doux, facilement accessibles à un large public. On dit souvent que le ratio d'utilisation des remontées mécaniques hiver-été est

Suite en page 16

## Sale temps pour les caisses de pensions publiques

**Prévoyance** De faibles rendements et une loi contraignante ne facilitent pas la tâche aux caisses de pensions publiques. Il s'agit pour elles de prendre des mesures, qui impacteront directement les assurés, pour la pé-



## Les ambitions vertes de la future Maison olympique

**Lausanne** Le CIO place la barre la plus haute possible en ce qui concerne le respect des exigences du développement durable pour son futur siège de Vidy, dont le chantier a débuté voici six mois et devrait s'achever

## Grégoire Curchod, l'homme de l'ombre des candidatures

**Sport** Associé de la société TSE Consulting, spécialisée dans le sport et active partout dans le monde, le Vaudois aide les villes à accueillir des événements sportifs. Il est l'un des artisans des Jeux olympiques



# 16 Vaud

## Tourisme

24 heures | Jeudi 13 juillet 2017

### Suite de la page 15

plus équilibré en Autriche. Oui. Mais pourquoi? Là-bas, même les grandes stations, même Kitzbühel, sont situées à 700 m. R.S.: Il faut aussi avoir une réflexion sur le positionnement. Il y a par exemple un potentiel auprès des 50 ans et plus. C'est une clientèle qui croît, qui skie moins et qui cherche une autre source d'épanouissement. Le Tyrol du Sud attire de seniors allemands et autrichiens. Cette région a réussi à développer des produits en adéquation avec cette clientèle.

### Que changeriez-vous au mode de financement actuel du tourisme?

N.D.: Le Valais compte 70 sociétés de remontées mécaniques. Seules deux sont véritablement rentables (*ndlr*: Téléverbier SA et Zermatt Bergbahnen AG), c'est-à-dire salaires et capables de réinvestir. Les aides cantonales et fédérales sont bienvenues. Mais

si l'on veut jouer sur la scène internationale, on ne peut plus continuer à «arrosar» de millions tout le monde. A l'échelle du Valais, il faudrait par exemple recentrer ces soutiens sur quatre destinations, avec des positionnements bien distincts: le domaine franco-suisse pour les Portes du Soleil, le ski fun à Verbier, la marque «Cervin» qui résonne dans le monde entier à Zermatt et le tourisme nature à Aletsch. Les plus petites stations en profiteraient par effet «paraplui».

### Transposé aux Alpes vaudoises, ça revient par exemple à dire à un commerçant de Leysin: «On ne soutient plus votre station pour mieux investir à Villars.» Dur à avaler, non?

N.D.: Et pourquoi pas? Le commerçant de Leysin gagnerait sans doute à ce que l'attractivité de Villars soit renforcée sur le marché international.

## Trois remontées mécaniques à quai

### Isenau Les Diablerets

**Type** Télécabine quatre places.  
**Altitude** (station d'arrivée): 1760 m.  
**Mise en service** 1953 (rénové en 1974).  
**Fin de concession** Avril 2012 (prolongée à avril 2017).  
**Passages (été 2016)** 29 591.  
**Passages (hiver 2016-2017)** 518 878. (comprend la télécabine et les 5 télésièges).  
**Exploitant** TéléDiablerets (2010-2016). Chiffre d'affaires: 5 mos). Télé Villars-Gryon-Les Diablerets (dès 2016). Chiffre d'aff.: 14 mos).



### La Braye Château-d'Œx

**Type** Téléphérique 35 places et télésiège deux places.  
**Altitude** (station d'arrivée du télésiège): 1625 m.  
**Mise en service** 1957 (rénové en 1993).  
**Fin de concession** Été 2018.  
**Passages (été 2016)** 6480.  
**Passages (hiver 2016-2017)** 17 561.  
**Exploitant** Télé-Château-d'Œx (chiffre d'affaires: 700 000 fr.).



### La Foilleuse Morgins

**Type** Télésiège trois places.  
**Altitude** (station d'arrivée): 1816 m.  
**Mise en service** 1983.  
**Fin de concession** Fin été 2017.  
**Passages (été 2016)** 42 671.  
**Passages (hiver 2016-2017)** 290 688.  
**Exploitant** TéléMorgins (chiffre d'affaires: entre 5 et 7,5 millions de francs).



ACC SERRE / F. AN-CHRISTOPHE BOUTY / ANNO D'IMPRESSE - A

## Prévoyance professionnelle

# Les caisses de pensions publiques font grise mine

### Les différentes caisses de retraite des fonctionnaires sont contraintes de revoir leurs prestations

Renaud Bourmoud

Des rendements anémiques. Une loi fédérale extrêmement contraignante. A en croire les différents rapports de gestion 2016, les caisses de pensions publiques ne seraient pas à la fête. Après le temps des bilans vient celui des mesures à prendre. Celles-ci impacteront directement les assurés. Une phase autrement plus compliquée à gérer.

La Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV), la Caisse intercommunale (CIP) ou encore celle de l'Etat (CPE), toutes s'apprêtent à prendre des dispositions pour assurer la «perennité des futures rentes».

Le cas de la CPEV s'annonce le plus délicat. Les négociations sur son plan de recapitalisation en 2013 avaient été animées par des manifestations de fonctionnaires. Revenir seulement quatre ans après avec une «adaptation du plan de prévoyance» risque de susciter des remous. Une «adaptation» qui pourrait bien se traduire par une augmentation de l'âge de la retraite, notamment (*lire notre édition du 12 juillet 2017*).

### La donne a changé

«Ce qui a été fait en 2013 a été bien fait avec les données de l'époque, estime le PLR Frédéric Borloz, membre de la Commission du Grand Conseil qui s'est penchée sur la recapitalisation de la CPEV. Tout le monde pensait que les taux allaient augmenter. Aujourd'hui, nous sommes obligés de nous adapter, c'est la loi fédérale qui l'impose (*ndlr*: lire ci-contre). Cela ne sert à rien de descendre dans la rue, mieux vaut discuter.» Le syndicat d'Aigle est aussi membre du conseil d'administration de la Caisse intercommunale de pensions. «Nous sommes dans la même situation. Nous avons déjà fait un plan. Il sera finalisé cet automne.»

Initialement, les caisses publiques avaient calculé leur plan de prévoyance avec des rendements de plus de 3% pour arriver à un taux de couverture de 80% en 2052, comme l'exige désormais la

«Avec la Caisse intercommunale, nous sommes dans la même situation que celle de l'Etat de Vaud. Nous avons déjà fait un plan. Il sera finalisé cet automne»



**Frédéric Borloz**  
Conseiller national PLR et syndicat d'Aigle

norme fédérale. «Ce qui se passe, c'est que les marchés financiers et immobiliers ne permettent plus d'atteindre des rendements de 3%, explique Fabienne Freymond Cantone, députée socialiste, municipale nyonnaise et membre du conseil d'administration de la CIP. Les dividendes des actions sont peu porteurs, les obligations ne rapportent plus rien, vu les hauts taux d'endettement des Etats; et l'immobilier voit aussi ses rendements baisser.» Même la pierre n'est plus assez rentable? «Les caisses de pensions ont beaucoup de liquidités, continue la socialiste. Elles cherchent toutes à investir dans l'immobilier. Résultat: elles se font concurrence, les prix des immeubles grimpent et les rendements immobiliers baissent.»

Contrairement à la CPEV, dont les mesures ne devraient toucher

que les employés, à la CIP on saupoudre un petit peu partout. Le plan prévoit une hausse de 2 points du taux de cotisation des employés et de 3 points celui de l'employeur. L'âge de la retraite devra également être augmenté d'une année, soit 64 ans. L'entrée en vigueur est prévue pour 2018. Un délai serré. «Pierre-Yves Maillard dit qu'il n'y a pas d'urgence avec la CPEV, mais plus on attend pour prendre des mesures avec ces caisses publiques, plus cela coûtera cher et impactera les jeunes générations», explique Frédéric Borloz.

Le député socialiste Jean Tschopp, lui aussi membre de la commission qui a travaillé sur la recapitalisation de la CPEV, se demande si son ne peut pas le diable sur la muraille: «Le taux de couverture de 73% de la CPEV est bon, la caisse suit les objectifs du plan de recapitalisation. Je m'explique mal cette urgence à prendre des mesures.» Le député siège dans plusieurs caisses privées. «Les résultats du premier trimestre sont plutôt encourageants.» Mais c'est la loi fédérale qui le laisse le plus perplexé: «Fixer des taux de couverture aussi élevés pour des caisses publiques qui génèrent d'énormes volumes ne me paraît pas très utile. Mais en Suisse on aime assurer.»

Il y a encore le cas de la Caisse de pensions de Lausanne, qui semble limiter la casse. L'institution a indiqué à ses assurés ce printemps qu'elle «disposait d'une marge de manœuvre suffisante pour maintenir les prestations à l'âge de 65 ans». Néanmoins, les conditions de retraite anticipée seront moins favorables.

## Une loi contraignante

● La pertinence de la nouvelle loi sur le financement des institutions de prévoyance de droit public a déjà fait beaucoup parler. Cette nouvelle disposition impose aux caisses publiques de parvenir à un degré de couverture de 80% en 40 ans, soit 2052. Des paliers intermédiaires ont été fixés sur le chemin de la recapitalisation, à 60% en 2020 et à 75% en 2030. Les caisses ont peu de marge de manœuvre. D'autant plus qu'elles sont suivies de près par l'Autorité de surveillance LPP de Suisse occidentale. En 2017, puis

tous les cinq ans, les caisses publiques doivent adresser à cette autorité le plan de financement mis à jour pour atteindre durablement un taux de couverture de 80%.

Pour calculer le capital nécessaire au versement des rentes, les institutions de prévoyance se basent sur un taux de rendement attendu. Celui-ci ne doit pas être trop éloigné du taux technique que recommande la Chambre suisse des actuaires. En 2010, il était de 4,25%. Il est passé à 2,25% en 2016.

### Le dico générationnel

Les mots des jeunes d'aujourd'hui décryptés pour les autres



### Frappe nom fém.

**Définition** Il aurait été aisé d'imaginer qu'une frappe s'utilisait pour définir le cadet de l'école, «la petite frappe», celui ou celle qui s'attache à racketter son copain de classe en lui piquant chaque matin son croissant à la récré. En réalité, ce terme a évolué dans un sens bien plus positif. Rien à voir, donc, avec une frappe qui nous remémore celle d'une bonne vieille machine à écrire. On ne vous parle pas non plus de la puissance du coup de poing d'un boxeur, encore moins d'une frappe aérienne de l'armée, utilisation oh combien trop fréquente de nos jours. Non, non, une frappe version 2017, «T'es trop une frappe», tient du compliment. Ce terme désigne une fille très belle, ou parfois un garçon, et de surcroît populaire. Et si de tout temps,

certaines filles comme certains garçons ont fait figure «du plus beau et du plus cool» de l'école, leur attribuer le titre de frappe n'est certainement pas étranger au verbe «frapper». «Affecter d'une certaine impression, généralement vive et soudaine, impressionner, surprendre en excitant l'imagination, l'attention ou l'intérêt de l'être tout entier», nous dit le Petit Robert. Alors, assurément une frappe, splendide créature, estimée de ses pairs, se révèle être une personne qui frappe le regard comme l'imagination.

**Synonymes** On parlera d'une personne séduisante, attrayante et charmante. Dans le jargon et patois transgénérationnel, les synonymes sont nombreux et méritent un petit répertoire: une *peufra* (verlan de frappe), un canon, un beau gosse, une *babe*, un bolide, une bombe, une plante, une bonnasse, une star, un avion de chasse, une gazelle, une fille terrible ou encore une *modà*, diraient les anciens Vaudois. **P.B.**

PUBLICITÉ

**24 heures** Partenaire média

**T M**  
THEATRE  
KLEBER  
MELEAU  
17-18  
TKM.CH

**DIRECTION OMAR PORRAS**  
CHEMIN DE L'USINE À GAZ 9  
1010 RENENS-MAILEY  
BILLETTERIE: 0216258429